

Les 3 versants de l'info

7 JUIN 2021

Edito

Permanence du vendredi pour les syndicats de la FP

Une « **permanence du vendredi** » est désormais assurée pour/par les syndicats de la Fonction Publique du Rhône. N'hésitez pas à y participer, en passant rue Garibaldi, ou en nous contactant. L'idée n'est pas de remplacer les syndicats dans leur rôle auprès des fonctionnaires et agent-es publics, ni auprès de leurs adhérent.es, mais d'avoir un lieu, et un moment de rencontre et d'échanges réguliers. Cela doit également nous permettre de continuer à faire vivre la lettre d'infos « Les 3 versants de l'info ».

Les sujets communs ne manquent pas ! Les premiers échanges ont déjà permis d'identifier plusieurs sujets à creuser, pour revendiquer et agir ensemble :

- sur la défense des services publics, sur l'ensemble des territoires
- sur les conditions de transports et leur prise en charge par les employeurs publics
- sur les conditions de santé des agent-es publics et le rôle des employeurs publics
- sur le maintien et l'amélioration de la restauration collective
- sur l'accès aux emplois publics des personnes porteuses de handicap
- etc...

Mais, pour avancer concrètement sur des sujets aussi vastes et aussi importants pour toutes et tous, il nous faudra :

- installer ces permanences dans la durée
- expliquer et démontrer leur utilité pour tous les syndicats des 3 versants
- élargir le nombre de militant.es qui s'y consacrent 1 vendredi ou plusieurs

L'appel aux militant.es est lancé !

Dans un premier temps, pour améliorer les contacts entre nous, l'ensemble des structures Fonction Publique de Solidaires Rhône ont été invitées à compléter le projet d'annuaire dont nous avons parlé lors de la journée du 9 mars 2021. Les retours, avec les compléments, sont attendus avant sa présentation à l'ensemble des structures membres de Solidaires Rhône.

L'appel aux structures syndicales Fonction Publique est lancé !

Contact : compf69@listes.solidairesrhone.org

INFOGRAPHIE

CRISE SANITAIRE, SOCIALE, ÉCOLOGIQUE

IL Y A DES SOLUTIONS D'URGENCE

- 1 BREVETS PUBLICS SUR LES VACCINS**
- 2 RENFORCEMENT MASSIF DES SERVICES PUBLICS dont la santé et l'éducation**
- 3 INTERDICTION DES LICENCIEMENTS dans les entreprises qui font des profits**
- 4 CONDITIONS SOCIALES ET ÉCOLOGIQUES des aides publiques aux entreprises**
- 5 SMIC À 1700 EUROS NET, +400 EUROS PAR MOIS pour toutes et tous dont les retraites et minimas sociaux**
- 6 18-25 ANS : ACCÈS À TOUS LES MINIMAS SOCIAUX**
- 7 ABROGATION DE LA RÉFORME CHÔMAGE**
- 8 CONTRE LE CHÔMAGE : PARTAGE DU TRAVAIL avec 32h hebdomadaire de référence sans perte de salaire ni flexibilité**



SUR L'AGENDA SYNDICAL

Juin 2021

Vendredi 11 juin **Ma vie d'agent-e de la Fonction publique...** La loi Dussot et ses conséquences pour les titulaires et les contractuel-les (2ème journée du cycle de formation Fonction Publique). Inscription par les structures et en parallèle auprès de inscriptionformation@listes.solidairesrhone.org

Jeudi 17 juin : Congrès de Solidaires Rhône à la Bourse du Travail

Vendredi 18 juin : de 9h-12h, réunion de la commission Handicap/Comités FIPHFP à Garibaldi (lire ci-dessous)

Élections professionnelles 2022

J - 548

TERRITORIALE

Temps de travail

Alerte aux voleurs de temps !

La Loi de transformation de la Fonction Publique (dite Loi Dussot - aout 2019), a été décidée par la majorité macroniste au parlement. Elle prévoit de forcer les municipalités et l'ensemble des collectivités locales à passer le temps de travail à 1607h avant le 1er juillet.

Quelles que soient les modalités de cette augmentation du temps de travail, le résultat sera de travailler plus pour le même salaire. Cela reviendra à une baisse de salaire horaire (le salaire moyen dans la fonction publique territoriale est inférieur de 400€ nets au secteur privé)

Ce passage aux 1607h serait fait « au nom de l'égalité » vis-à-vis de celles et ceux qui y sont déjà. Ces foutaises sans cesse rabâchées ne font plus illusion. Chaque fois que les conditions de travail d'une partie des employés sont dégradées, elles entraînent de facto des dégradations pour toutes et tous. D'ailleurs, cette fameuse loi est principalement une adaptation au secteur public de la Loi Travail dans le privé. Ce qui permettra aux uns et aux autres de s'en sortir, ce n'est pas de voir les conditions de travail des voisins dégradées, mais de lutter tous ensemble pour des améliorations communes.

Chômage, santé au travail : les 32h s'imposent !

Une baisse du temps de travail de 10 % permettrait la création d'au moins 350000 emplois supplémentaires. Face à l'explosion des burn-out, des TMS et du mal-être au travail, la réduction du temps de travail est également un enjeu de santé majeur.

Rien n'est inéluctable

Les collègues de la Ville de Saint-Denis et de celle de Paris (où plus de 1000 employés territoriaux en grève se sont rassemblés à l'appel de toutes les organisations syndicales sauf une) nous montrent l'exemple, il y a urgence à construire une riposte d'ampleur. Les élu.es locaux ont d'autres choix que d'appliquer docilement cette mesure rétrograde, comme le montre le courrier adressé par 8 maires ainsi que le président du Conseil Départemental du Val de Marne indiquant leur refus d'obéir à cette injonction et leur volonté d'engager « des discussions avec les organisations syndicales pour agir ensemble contre cette loi rétrograde et préserver au mieux les intérêts des agents de nos collectivités ».

La fédération SUD CT vient de publier son *Guide de nos droits : temps de travail*. Edition 2021

Le fascicule a pour objectif de vous résumer la réglementation qui définit les droits et obligations des employeur.es et agent.es territoriaux-ales. Il est disponible en version papier, n'hésitez pas à le demander.

Sommaire

- Nos droits dans la Fonction Publique Territoriale
- Histoire du Temps de Travail
- Les revendications de SUD CT
- Textes de référence

Télécharger le [guide](#)



INSEE

Le ministre, le boucher et les statisticien.ne.s...

Nos travaux ne nient pas le réel, ils le décrivent...

À Sud Insee, quand nous avons pris connaissance des propos de Darmanin sur le boucher-charcutier de Tourcoing : « J'aime beaucoup les enquêtes de victimation mais je préfère le bon sens du boucher-charcutier de Tourcoing » on s'est tout de suite dit qu'il était de notre devoir de réagir en tant que syndicat de l'Insee, producteur de statistiques de victimation. On s'est senti.e.s méprisé.e.s et insulté.e.s.

Puis on s'est interrogé : ce petit Trump de café du commerce qui sert de ministre de l'intérieur mérite-t-il qu'on lui consacre tant d'attention ?

DARMANIN REJETTE LES ÉTUDES DE L'INSEE POINTANT UNE STAGNATION DE LA DÉLINQUANCE ET PRÉFÈRE "LE BON SENS DU BOUCHER-CHARCUTIER DE TOURCOING"



#ALTERNATIVEFACTS

Allan BARIE

Evidemment non. Monsieur Darmanin est bien plus dangereux pour sa politique et pour ses actes et propos fascisants et racistes – le clin d'oeil islamophobe par l'adjonction de « charcutier » au boucher de Tourcoing ne nous a évidemment pas échappé – que pour ses attaques stupides contre la statistique publique. Et en la matière il n'est pas le premier. Un certain Nicolas Sarkozy notamment a longtemps excellé en la matière.

Mais si nous avons tout de même décidé de rédiger un communiqué de réponse avec nos camarades de la CGT et de FO, c'est bien parce que Darmanin n'est pas seulement un sinistre homme politique populiste. Il est aussi, et malheureusement ministre, et sa parole engage le gouvernement. L'Insee étant une direction du ministère de l'économie et des finances, c'est donc un peu notre employeur qui nous casse publiquement du sucre sur le dos et remet en cause l'utilité de nos missions.

Voilà pourquoi les syndicats de l'Insee CGT, FO et SUD ont tenu à répondre au ministre de l'intérieur, à interpeller le ministre de l'économie et à demander publiquement au directeur général de l'Insee, garant de l'indépendance de l'institut, de défendre les personnels et leurs missions.

Nos travaux ne nient pas le réel, ils le décrivent... y compris celui du boucher-charcutier de Tourcoing !

Lire le [communiqué intersyndical](#)

FINANCES

Défendons l'action sociale !

Les fédérations des Finances, avec Solidaires Finances 1ère organisation syndicale, ont remis au Ministère les 15 000 premières signatures de la pétition de défense de l'action sociale : <https://www.mesopinions.com/petition/politique/defendre-action-sociale-ministerielle/113310>

Obtenue après le conflit de 1989, l'action sociale ministérielle complète les actions bénéficiant à l'ensemble des agent.es de l'État au travers des SRIAS. <https://www.srias-auvergnerhonealpes.fr/>

Les aides et prestations concernent principalement :

- les restaurants administratifs (à défaut le ticket-restaurant)
- le logement (locations, prêts, aides financières)
- la petite enfance (crèches)
- les loisirs (centre de vacances, colonies)

Mais cela concerne aussi :

- les crédits du Comité Départemental d'Action Sociale où siègent nos représentant.es de Solidaires Finances : arbre de Noël, sorties actifs/retraités...
- le CESU 6/12 ans pour garde d'enfant (chèque emploi service universel),
- les consultations auprès d'assistant(e)s de service social.

La fédération Solidaires Finances vient de rééditer son guide de l'action sociale à destination des agent.es des Finances Publiques, des Douanes, de la CCRF et de l'INSEE

Pour la fédération Solidaires Finances, l'action sociale n'est ni un confort ni un luxe. C'est une absolue nécessité dans le contexte économique et social actuel. Elle doit bénéficier à l'ensemble des agent.es du Ministère, quel que soit leur statut. Elle doit s'inscrire dans une dynamique de progrès, en tenant compte des aspirations de toutes les générations et en préservant le lien intergénérationnel.

Télécharger le guide : [guide](#)



LES BRÈVES

Personnels de santé

Mardi 11 Mai, grève et mobilisation dans 130 services de réanimation. Les Soignant.es des réas ont montré leur détermination !



Sur Lyon, 300 agent-es devant l'hôpital Édouard Herriot (HEH) et environ 80 soignant-es se sont rendus devant l'Agence Régionale de Santé (ARS) pour soutenir leurs collègues reçus par la direction. La délégation était composée de soignant-es de réas du privé et du public, soutenue par SUD Santé Sociaux et FO.

Déterminé-es à se faire entendre, les soignant-es ont exprimé l'ensemble des revendications nationales, pendant plus d'une heure. La direction de l'ARS a pris acte de la nécessité des formations internes adaptées pour tous les nouveaux personnels arrivant en réanimations/soins critiques. Concernant la reconnaissance de la spécificité et la création de NBI et de l'IFR, la direction de l'ARS va faire remonter au ministère de tutelle, ministère de la santé.

Concernant les revendications locales, pour HEH, le poste d'ASD* au déchoquage a été bien compris et fera l'objet d'un retour de l'ARS.

La suite de cette belle journée de mobilisation se décidera par les personnels des réas lors des prochains assemblés générales dans leurs hôpitaux.

* ASD Aide Soignant-e
IDE Infirmier-e Diplômé-e d'État

Voir en ligne : <http://www.sudsantesociaux69.org>
[/spip.php?article260](http://spip.php?article260)

50 Nuances de Grève

Le 10 mai dernier une Journée d'action était prévu, un appel à la grève lancé.

Solidaires Finances Publiques première force syndicale à Bercy a entraîné l'intersyndicale dans un revendicatif qui servirait de base à cette journée du 10 mai mais aussi à prolonger le débat, si ce n'est le combat. 50 bonnes raisons d'être en grève, a reprendre partout !



Les résultats de l'action intersyndicale du 10 mai sont encourageants. Malgré la pluie et les circonstances sanitaires, ce sont plus de 19 % des agents de la direction qui ont manifesté leur profond mécontentement à la DRFIP du Rhône ! (14% au plan national)

Sur la DIRCOFI (service de contrôle fiscal) et la DISI (service informatique de la DRFIP) implanté à Lyon aussi les taux sont dignifiants.

Les agents se sont donc retrouvés sur la plate forme revendicative.

Le Progrès, BFM TV et La Tribune nous ont interviewé et ont rendu compte de notre action.

Lien vers le [journal de BFMTV](#)

Lien vers le [tract solidaires](#)



Le 10 mai 2021 : 50 raisons de se mettre en grève

Travail & Handicaps

Pour une application entière du droit à la compensation dans l'activité professionnelle !

Un droit à compensation inscrit dans la loi du 11 février 2005...

Le droit à la compensation est un dispositif spécifique ou un ensemble de mesures apportées à une personne reconnue RQTH (reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé). Cette approche d'inclusion sociale vise l'amélioration de la vie quotidienne et sociale, quels que soient l'origine et la nature de la déficience, l'âge ou le mode de vie.

...mais une application actuellement insuffisante dans la Fonction Publique.

C'est pourquoi le réseau des représentant.es de Solidaires FP dans les comités locaux du FIPHFP (*) soutiennent 4 propositions :

1. Une personne référente handicap de proximité, en capacité d'intervenir sur chaque site
2. Un aménagement du temps de travail pour les collègues en situation de handicap
3. Une adaptation des postes de travail y compris celui occupé en télétravail ;
4. La conservation des professions et instances existantes telles que le FIPHFP.

Lire la [contribution complète...](#)

(*) Qu'est-ce que le FIPHFP ?

Le rôle du FIPHFP est d'aider les employeurs publics à remplir leurs engagements vis-à-vis des personnes en situation de handicap et à atteindre le taux légal d'emploi de 6%. Par ses financements et les partenariats qu'il noue, il incite les employeurs à mettre en œuvre des politiques d'inclusion professionnelle et à contribuer au changement de regard.

Le FIPHFP favorise, grâce à ses actions :
- le recrutement, la formation et l'accompagnement tout au long du parcours professionnel,
- le maintien dans l'emploi des agents en situation de handicap

C'est, un peu, l'équivalent dans le privé de l'AGEFIPH (Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées).

Solidaires Fonction Publique siège au Comité local Auvergne Rhône Alpes du FIPHFP. Le FIPHFP concerne les agent.es des 3 versants de la FP. Le comité régional concerne tous les départements de la région AURA.

Pour toute personne concernée, pour les équipes militantes qui prennent en charge la question du Travail & Handicaps :
permanence dans les locaux de Solidaires, 125 rue Garibaldi 69006 Lyon
le vendredi 18 juin de 9h à 12h
Tel 09 60 00 15 06
solidaires69@gmail.com



ET CHEZ VOUS COMMENT ÇA SE PASSE ?

Faites-nous passer vos Infos et actualités !

Envoyez-nous vos témoignages, infos et brèves pour le prochain numéro des *Trois versants de l'info* !

Nous contacter
Mail | Facebook | Twitter

Solidaires Rhône
125 rue Garibaldi - 69006 LYON

Solidaires Fonction Publique